

# Compte-rendu conseil municipal du 27 novembre 2015

Secrétaires : Emilie Bonnier, Sylvain Levet

Excusées : Isabelle Delorme (pouvoir à Alain Limousin)  
Bernard Oriol (pouvoir à Alain Limousin)  
Didier Pommier (pouvoir à Pierre Crépinge)  
Jean-Louis Vray (pouvoir à Sylvain Levet)

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 30 octobre 2015

## Compte rendu du conseil d'École du 12 novembre 2015

- Effectif de l'école : 166 élèves
- Les enseignants sollicitent la municipalité pour divers travaux : remise en état des stores à lames côté cour, mise en place de stores dans les classes côté «voie de chemin de fer», nettoyage du toit végétalisé, suivi des joints de carrelage dans les circulations.
- Une classe transplantée est en projet pour les élèves de cycle 3, 53 élèves. A l'heure actuelle les modalités générales de ce séjour ne sont pas arrêtées. Une subvention sera demandée à la municipalité à hauteur d'environ 30 % du budget global.
- Monsieur BARNAY, Directeur de l'école, souhaite rencontrer le responsable du centre aéré avant chaque vacances scolaires afin d'harmoniser les pratiques et règlement d'utilisation des divers lieux mis à disposition.

## Cantine scolaire

L'auberge de CHENEREILLES n'assure plus les repas de son École.

Le cuisinier de LURIECQ a accepté avec l'accord de la municipalité et l'aide d'une personne de CHENEREILLES, de réaliser 35 repas supplémentaires au prix de 3,85 € par jour et par élèves.

Le transport des repas est pris en charge par la commune de CHENEREILLES.

Une convention est établie entre les deux communes. La délibération est votée à l'unanimité.

## Communauté de Communes

Un vote a lieu à bulletin secret sur le projet de la nouvelle carte de l'intercommunalité transmise par M. le Préfet. La commune de LURIECQ serait rattachée à la communauté d'agglomération Loire Forez (MONTBRISON).

Résultat du vote : 14 pour - 1 contre.

Une réunion d'information a eu lieu le samedi 21 Novembre 2015 pour les artisans, entreprises et commerçants de la communauté de commune.

Une réunion publique pour les habitants aura lieu le samedi 28 novembre 2015 au Cin'étoile de SAINT BONNET LE CHATEAU.

Le conseil municipal déplore l'éclatement de la communauté de communes proposé dans le projet de M. le Préfet.

## Tarifs :

Cimetière : les tarifs ne changent pas

Location gîte : le loyer est maintenu à 160,00 € par mois.

## Travaux en cours :

- PLU : L'élaboration du PLU est en cours. Suite à la réunion du 3/11/2015 les modifications seront envoyées au bureau d'étude Réalité.
- Maison Boyer :
  - APD non réalisé à ce jour. Il manque des informations suite à l'étude de sol. Ce point sera rediscuté lors du prochain conseil.
  - Conventonnement de logements pour des logements sociaux : une réunion est prévue mercredi 02 décembre 2015.

- Devis tables ERA :

- L'entreprise Souvignet propose : 219.48 € HT par table et 55.80 € HT par chaise.
- L'entreprise Poly équipements propose : 59.40 € HT par table et 54.00 € HT par chaise.

Le conseil retient le devis de l'entreprise Poly équipements et décide d'acheter 5 tables et 35 chaises.

- Éclairage de la fontaine :

Un nouveau devis a été établi par la société EIFFAGE.

Une délibération sera prise avec le SIEL afin de remettre en place l'éclairage.

1.789 € reste à la charge de la commune.

- Fournisseur Electricité Ecole : Un contrat est signé entre EDF et la commune. Il entrera en vigueur au 1er janvier 2016.
- Amende de Police : Une subvention de 22500 € est accordée à la commune. La commission voirie se réunira le 12 décembre 2015 à 9h00 pour étudier les différents projets.
- Document unique : le CDG 42 aide à la création des documents pour les communes de Boisset Saint Priest, Chenereilles, Marols, Roche en Forez, Soleymieux, Saint Jean Soleymieux et Luriecq.

Monsieur le maire a réuni le personnel de la commune le 23 novembre 2015 afin de définir les risques et les priorités des aménagements à réaliser pour sécuriser chaque métier.

### Questions diverses

\*Elections régionales : rappel du planning du bureau de vote. Isabelle TISSOT remplace Pierre CREPINGE le 06 décembre 2015.

\*CCAS : un colis sera offert aux anciens de la commune avec des produits locaux.

\*Cérémonie du 11 novembre : bonne participation de la population de Luriecq.

\*DPU Audouard/Philidet : la commune ne préempte pas.

\*Illuminations : quelques guirlandes complémentaires seront achetées afin de décorer les trois sapins du Bourg.

\*Vœux de la commune : une date sera fixée au prochain conseil.

\*Vœux du personnel communal : les voeux du personnel se dérouleront le mardi 12 janvier 2016 à 18h00. Le lieu reste à définir. Un chèque CADO sera offert à cette occasion.

\*Réunion en préfecture suite aux attentats du 13/11 : la préfecture a invité les maires du département pour une réunion d'informations sur les mesures de sécurité prise sur l'ensemble du territoire ligérien.

Le congrès des Maires a été annulé suite aux évènements.

\*Lecture est faite du courrier de Mr Mouillaud concernant une demande d'entretien des allées du cimetière.

\*Lecture est faite du courrier de Mr Goutte concernant le passage des eaux pluviales du lotissement de la Sagne du Crozet dans une de ses parcelles.

\*Une demande de réservation de la salle ERA a été faite par certains adhérents du comité d'animation afin d'organiser le réveillon de la Saint Sylvestre. Une réunion avec tous les responsables des associations de Luriecq sera programmée pour discuter de ce sujet.

Prochain conseil municipal le vendredi 4 décembre 2015.